Bilan de la session 2025

Epreuve écrite et épreuve orale de français

I. Bilan des épreuves écrites de français

1. Choix et équilibre des sujets

Dans l'ensemble, les sujets proposés pour les épreuves écrites se sont révélés satisfaisants et équilibrés. Ils ont permis aux élèves de mobiliser les compétences attendues et d'exprimer la richesse de leur formation en français.

Les textes retenus sont généralement d'une longueur convenable, offrant aux candidats la possibilité de mener une véritable analyse et de développer des réponses construites.

Il conviendrait toutefois d'être attentif à deux points récurrents. D'une part, il est nécessaire d'éviter les coupes trop importantes dans les extraits, qui nuisent à la cohérence des textes et risquent de désorienter les élèves. D'autre part, la mention explicite de la source doit être systématiquement assurée. L'ajout d'un court chapeau introducteur permettrait, dans certains cas, de préciser le contexte et de situer l'extrait dans l'œuvre, apportant ainsi aux candidats des repères utiles.

Les textes littéraires sont dans la très grande majorité des cas extraits d'œuvres du XXe et du XXIe siècles. Nous insistons sur l'importance de choisir des textes écrits dans une langue de qualité et ayant un réel intérêt stylistique et esthétique

Les textes non-littéraires (*Sachtext*) sont essentiellement tirés d'articles de presse ; en 2025, le plus grand nombre était tiré du journal *Le Monde* et portait sur l'usage des réseaux sociaux ou le rôle de l'intelligence artificielle.

L'exercice de médiation est proposé dans la grande majorité des *Länder* : les sujets sont tirés d'une banque de données.

2. Place de la compréhension orale dans la note de l'écrit

L'évaluation du français comme langue de communication occupe une place significative dans les sujets de l'épreuve écrite dans plusieurs *Länder*. La compréhension orale (sous forme de QCM) est ainsi intégrée dans l'évaluation de l'écrit.

3. Pertinence et progressivité des questions

Les questions qui accompagnent les textes sont, dans la plupart des cas, pertinentes et progressives. Elles permettent de vérifier d'abord la compréhension littérale et globale, puis conduisent à une analyse plus fine, avant de déboucher sur un travail d'écriture personnelle. Cette gradation favorise une évaluation équilibrée et cohérente des compétences de lecture et de compréhension des élèves.

Précisons que l'analyse littéraire n'a de véritable sens que lorsqu'elle repose sur un texte littéraire ; lorsqu'elle est appliquée à un article de presse ou à un document informatif, elle devient artificielle, et les candidats sont alors contraints de forcer leur propos. Pour l'étude d'un texte à visée informative ou argumentative, il serait plus pertinent d'amener les candidats à étudier l'organisation du propos, à s'interroger sur la place et le rôle des exemples ou des témoignages ou évaluer l'efficacité du discours.

Concernant les travaux d'écriture, il serait souhaitable d'élargir les types de productions demandées. La rédaction d'un courriel, proposée dans plusieurs sujets, peut faire doublon avec

l'exercice de médiation. D'autres formes (lettre, dialogue, préface, article de presse, courrier de lecteur etc.) offriraient une diversité plus riche et stimuleraient la créativité des élèves.

4. Compétences des élèves

Les présidents de jury soulignent la qualité générale des copies qui reflète la préparation sérieuse et exigeante des élèves. La plupart des productions sont correctement structurées, démontrent une bonne maîtrise des acquis et s'appuient sur des connaissances culturelles et littéraires solides. Les élèves savent organiser leurs idées, développer une argumentation et proposer une interprétation pertinente.

Les compétences d'analyse apparaissent bien établies : la plupart des candidats comprennent avec précision les textes, savent reformuler et mettre en évidence les implicites. Les meilleures copies témoignent d'une véritable finesse d'analyse et d'une maîtrise linguistique remarquable, parfois comparable à celle d'un locuteur natif.

Des fragilités subsistent cependant : des erreurs orthographiques fréquentes, des maladresses dans l'emploi des prépositions et des accords grammaticaux, ainsi qu'un recours croissant aux anglicismes et néologismes. Les copies les plus faibles sont celles où la compréhension du texte est insuffisante et où l'expression écrite est marquée par des erreurs nombreuses, nuisant à la cohérence et à la qualité de l'ensemble.

II. **Bilan des épreuves orales**

1. Choix des textes

Les textes proposés pour l'oral se sont révélés de bonne qualité et adaptés aux objectifs de l'épreuve. Certains étaient toutefois trop longs : il convient de rappeler que la longueur maximale recommandée est de 300 mots environ.

L'usage des notes de bas de page devrait être limité à l'essentiel pour éviter de complexifier inutilement la lecture et l'analyse.

Les présidents de jury ont salué la variété et la richesse des textes choisis. Dans tous les cas, il s'agissait de textes littéraires, permettant aux candidats d'exploiter leurs connaissances et leurs compétences en histoire littéraire et en analyse de texte.

On observe une prédominance des textes narratifs et des textes issus du XXe et du XXIe siècles. Nous invitons les concepteurs des sujets à proposer des textes patrimoniaux tirés d'œuvres plus anciennes (fables du XVIIème siècle, contes philosophiques, récits du XIXème siècle etc.). Comme cela a déjà été recommandé, il serait souhaitable d'encourager également le recours à la poésie et au théâtre afin de diversifier les approches.

La littérature de jeunesse, en revanche, peut avoir toute sa place dans la formation en amont de l'examen, mais il n'est pas recommandé de la proposer comme support direct de l'épreuve orale.

2. Déroulement de l'examen

Le cadre réglementaire est bien respecté. Les candidats disposent d'un dictionnaire (monolingue et bilingue) pendant le temps de préparation, mais ils n'y ont pas accès durant le passage à l'oral.

Les jurys relèvent la bonne articulation entre les questions préparées par le professeur et celles posées par le président du jury. Ce complément, mené avec équilibre et pertinence, contribue à instaurer un échange riche et constructif.

3. Compétences des élèves

La préparation des élèves à l'oral a été jugée globalement sérieuse et efficace. Les prestations ont révélé de solides compétences linguistiques, argumentatives et analytiques. La majorité des candidats fait preuve d'un engagement réel, d'une capacité à organiser son propos et à développer une réflexion articulée autour du texte. Les meilleures prestations sont celles qui offrent une analyse approfondie, élargissent la réflexion, mobilisent les connaissances personnelles et mettent en valeur les acquis de l'année scolaire.

Certaines limites ont néanmoins été observées. Quelques candidats peinent à exploiter les œuvres étudiées en cours ou à faire appel aux connaissances acquises. Dans les prestations les plus faibles, les difficultés de compréhension du texte s'ajoutent à un déficit de vocabulaire et à une maîtrise insuffisante des accords ou de l'usage des substantifs (nombreux anglicismes). Ces fragilités compromettent la qualité du dialogue et limitent la capacité des élèves à défendre une interprétation construite.

Malgré ces écarts, le niveau général reste élevé, et les présidents de jury tiennent à féliciter les candidats pour leur engagement, ainsi qu'à remercier les enseignants pour la qualité de la préparation dispensée.

Conclusion et recommandations

Le bilan de la session Abibac en Allemagne pour les épreuves de français est globalement très positif. Les résultats aux examens écrits comme oraux témoignent d'une préparation sérieuse des élèves et d'un investissement constant des professeurs. Les résultats obtenus mettent en valeur des compétences solides, tant sur le plan linguistique que littéraire et culturel. Les meilleures copies et prestations orales illustrent l'excellence de cette filière binationale, où les élèves parviennent à manier la langue française avec aisance et à mobiliser leurs connaissances de manière pertinente et approfondie.

Certaines recommandations méritent d'être rappelées pour consolider ces acquis :

- garantir la présence d'au moins un texte littéraire dans chaque sujet écrit et diversifier les thématiques proposées ;
- veiller à la longueur et à la cohérence des extraits, en évitant les coupes trop importantes et en indiquant clairement la source et le contexte ;
- diversifier les formes d'écriture proposées afin d'élargir les compétences des élèves ;
- encourager, à l'oral, un choix plus équilibré de textes, en intégrant davantage la poésie et le théâtre, du XVIIe au XXIe siècles, tout en évitant de retenir la littérature de jeunesse comme support d'épreuve ;
- rester vigilant face aux fragilités récurrentes, notamment les erreurs grammaticales, l'orthographe, l'usage des prépositions et la tendance aux anglicismes.

Dans l'ensemble, la qualité des prestations, tant écrites qu'orales, atteste de l'efficacité et de la rigueur de la préparation assurée dans les établissements. Le travail des enseignants, conjugué à l'engagement des élèves, permet de maintenir un haut niveau d'exigence et de réussite pour cette filière d'excellence, qui contribue pleinement au rayonnement du français et à la formation de jeunes citoyens ouverts sur les deux cultures.